

Bouaye ensemble

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 154 • JANVIER-FÉVRIER 2023



Bonne
année
2023



70 % des habitants sont éligibles aux critères d'accès au logement social.

Le 500^e logement social livré à Bouaye

Afin que chacun puisse, selon ses moyens, habiter à Bouaye, la commune accompagne les bailleurs sociaux qui développent, d'année en année, une offre de nouveaux logements locatifs. A l'occasion de la livraison du 500^e logement, Bouaye Ensemble fait le point et rappelle les démarches administratives pour y accéder.

État des lieux du parc locatif social

C'est en 1986 qu'Atlantique Habitations livre, rue du 8 mai 1945 et rue de la gare, le Pré du Buisson, premier programme d'habitations à loyer modéré à Bouaye. Peu à peu, se développe, un parc locatif

dit social car accessible selon conditions de ressources. Le rythme de construction reste faible : en moyenne 8 logements par an jusqu'en 2008. « Avec les équipes municipales que j'ai eu l'honneur de conduire, nous avons clairement souhaité accélérer l'accès au logement pour tous »

indique Jacques Garreau, maire. Ainsi de 178 logements en 2008, le parc de locatifs sociaux vient de franchir le chiffre symbolique de 500 maisons ou appartements avec une moyenne autorisée de 22 nouveaux logements par an. A ce jour, la Ville collabore avec quatre bailleurs





L'accueil des futurs locataires est l'occasion de présenter la commune.

Les documents indispensables à l'instruction de la demande sont les suivants :

- Carte nationale d'identité
- Avis d'imposition de l'année précédente
- Numéro de sécurité sociale

Afin de gagner du temps dans le traitement du dossier auprès du bailleur, le service Solidarités vous conseille de prévoir et fournir les **documents complémentaires suivants** :

- Livret de famille si enfants, pour prouver le lien de parenté et justifier le type de logement demandé
- Le contrat de travail
- Les 3 derniers bulletins de salaire
- Attestation Pôle emploi récente
- Attestation de paiement CAF récente
- Les 3 dernières quittances de loyer
- Si séparation, avec mariage ou pacs, il sera indispensable de joindre une preuve de dissolution du PACS, ou un justificatif d'un avocat attestant une procédure de divorce engagée.

> sociaux : La Nantaise d'Habitations gère 288 logements, Atlantique Habitations 146, Aiguillon Constructions 37 et CDC Habitat 29.

« Cette évolution est le fruit d'une volonté politique de vraie mixité sociale conjuguée à une obligation fixée désormais par la loi. Si jusqu'en 2013, chaque commune de plus de 3500 habitants devait se doter d'au moins 20 % de logements sociaux, ce taux est passé à 25 % depuis 2014 » précise Nadine Arroumugamme, adjointe aux solidarités. Une pénalité annuelle, aujourd'hui estimée à 84 000 € pour Bouaye, serait appliquée à la commune si elle n'avait pas engagé de valorisation de son foncier communal pour produire du logement social.

Les règles d'attribution

Lorsqu'un logement est livré ou se libère, la commune propose trois candidatures au bailleur social concerné. Ensuite c'est une commission du bailleur qui se réunit pour attribuer le logement. Dès 2008, le Conseil municipal de Bouaye a voté des critères d'attribution des logements « Cela permet de hiérarchiser objectivement les candidatures selon des critères connus et transparents » ajoute Anne Kirion-Chartres, responsable du service solidarités. **Ces critères selon l'ordre indiqué sont les suivants :**

- 1 Mutations internes des logements sociaux au sein de la Ville de Bouaye**
- 2 Habitant de la commune hors logement sociaux**
- 3 Usagers ayant une activité professionnelle sur la commune**
- 4 Ancienneté de la demande**
- 5 Motivation de la demande, à noter que l'urgence peut prévaloir sur l'ancienneté : séparation avec violence, mutation professionnelle**

« Les bailleurs sociaux sont de véritables partenaires. A chaque livraison d'un programme social, nous accueillons les nouveaux locataires en mairie, qu'ils soient originaires de la commune ou non, lors d'une réunion d'informations et de présentation de la Ville par les élus ». Le 27 octobre dernier, la signature des baux des locatifs sociaux de la résidence du Moulin s'est tenue avec la Nantaise d'Habitation (notre photo).

Demande d'un logement social : infos pratiques

La demande de logement social peut se faire à la mairie, via le service Solidarités (voir ci-dessous) mais aussi en ligne sur le site Internet sur www.bouaye.fr/demande-de-logement-social/.

Les bureaux du service solidarités se situent à l'accueil général de la mairie. Anne Kirion-Chartres, responsable du service et sa collègue, Béatrice Harbonn, sont joignables au 02 51 70 57 57 ou via accueil.solidarites@bouaye.fr

Il est recommandé de maintenir sa demande de logement à jour car lors des recherches de candidats, l'instructeur du dossier se base sur ces informations. Il est donc indispensable de renouveler, chaque année, sa demande à la date anniversaire de la création du dossier pour maintenir celle-ci.

Par ailleurs, chaque année, la loi oblige le bailleur social à vérifier la situation du bénéficiaire via l'envoi d'un questionnaire : c'est l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité. **La remplir puis la retourner dans les délais impartis est obligatoire sous peine de surloyer.** ●



De gauche à droite : Anne Kirion-Chartres et Béatrice Harbonn instruisent les demandes de logements.

Personnes isolées et vulnérables

Le registre du plan Canicule va évoluer en registre général pour toute personnes isolée et vulnérable ; il sera utile aux services dans le cadre des éventuelles coupures d'électricité. Les personnes de plus de 65 ans qui souhaitent y figurer doivent contacter le service solidarités au **02 51 70 57 57**

« Mon copilote » m'aide dans les transports



Les difficultés pour se déplacer limitent la vie quotidienne des Personnes à Mobilité Réduite. En complément du service Proxitan, le nouveau dispositif

Mon copilote, initié par la Semitan, a pour objectif de rendre la société plus inclusive en simplifiant la mobilité des plus de 75 ans et en favorisant les rencontres. Grâce à ce service d'accompagnement, les usagers à mobilité réduite utilisant les transports en commun du réseau sont mis en relation avec des copilotes volontaires qui les accompagnent dans leurs trajets. Ces aidants sont des personnes en auto-entreprise ou en parcours d'insertion formés au handicap. En voiture, tramway, bus, ou même à pied, les trajets limités à 40 minutes peuvent être réalisés sur les 24 communes de Nantes Métropole, du lundi au samedi de 7h à 22h. **Les personnes à mobilité réduite de plus de 75 ans qui désirent bénéficier du**

dispositif ou les volontaires pour devenir copilotes peuvent s'inscrire en ligne sur www.mon-copilote.com ou au 07 67 01 80 55, du lundi au vendredi de 9h à 17h. ●

Travaux métropolitains



Trottoirs avenue de La Pommeraie et chantier avenue de Plaisance.



Une réfection des trottoirs depuis l'avenue du Moulin jusqu'à l'impasse de la Pommeraie a été réalisée par l'entreprise Colas du 28 novembre à la mi-décembre. Ces travaux programmés par Nantes Métropole ont été planifiés en concertation avec la Ville de Bouaye, dans le cadre des aménagements de sécurisation et de

développement des déplacements doux. Avenue de Plaisance et rue de la Gagnerie, la réfection de la chaussée permettra une voirie plus infiltrante ainsi que la création de dispositifs de sécurité. Ces derniers-travaux, d'un montant de 655 000 € ont débuté en novembre et se termineront au printemps 2023. ●

Édito



Meilleurs vœux 2023 !

Chères Boscéennes, chers Boscéens,

Dès ce début d'année, le premier changement dans la communication municipale, imposé par les recherches d'économies, est entre vos mains : votre bulletin municipal **Bouaye Ensemble devient bimestriel tout en passant de 8 à 12 pages**. Sa distribution est désormais confiée à une filiale de la Poste pour un service plus fiable.

Par ailleurs, notre quotidien risque d'être perturbé par :

- des **coupures générales d'électricité**, limitées à 2 heures, qui sont annoncées par l'Etat comme possibles. Il faut s'y préparer sans crainte et sans dramatisation.
- la volonté gouvernementale d'imposer, contre l'avis unanime des organisations syndicales, un nouvel allongement des retraites. Cet entêtement va certainement entraîner des **mouvements sociaux** contrariant le bon fonctionnement des services municipaux.

C'est néanmoins avec beaucoup de plaisir que nous pouvons désormais renouer avec les cérémonies des vœux en présentiel ; une première pour ce mandat 2020-2026 où l'épidémie de covid n'avait pas autorisé les cérémonies de 2021 et 2022. Bien sûr, vaccination et gestes barrières sont recommandés à chacun pour ne pas reconnaître pareils bouleversements de nos vies.

Je vous invite à participer nombreux à ce véritable rendez-vous citoyen qui se tiendra le :

Samedi 14 janvier à 17h, salle des macres à Bellestre.

Ce sera l'occasion de vous **rendre compte des actions menées** par l'équipe municipale, de nos avancées, comme des difficultés rencontrées. En raison des réorientations budgétaires énergétiques qui s'imposent à nous, il me semble encore plus important de **donner de la transparence à la vie municipale**, qu'il s'agisse des réalisations du quotidien ou des dossiers de plus long terme.

Que cette nouvelle année puisse nous permettre utilement d'agir ensemble pour notre planète et de renforcer notre solidarité !

Bonne année 2023 à chacune et chacun d'entre vous !

Jacques GARREAU
Maire de Bouaye

Une distinction pour la Maison du Lac de Grand-Lieu

Le mercredi 9 novembre 2022, La Maison du Lac de Grand-Lieu s'est vu décerner le WLI Star Wetland Centre Award, en marge de la COP14 Ramsar sur les zones humides qui s'est déroulée du 5 au 13 novembre 2022 à Genève. Cette distinction internationale a récompensé, cette année, 23 centres d'éducation aux zones humides à travers le monde afin de valoriser la qualité des actions de sensibilisation menées auprès des publics. La Maison du Lac de Grand-Lieu est le premier centre français à recevoir cette récompense !



Olivier Morin (Maison du Lac de Grand-Lieu) et Chris Rostron (Wetland Link International).

© Association Ramsar France

Le 2 février prochain aura lieu la journée mondiale des zones humides. À Bouaye, La Maison du Lac de Grand-Lieu proposera l'animation **Pourquoi et comment préserver les milieux humides ?** Venez découvrir les super-pouvoirs des milieux humides le **samedi 4 février à 10h30**, sortie tout public et gratuite.

Réservations et contact : contact@maisondulacdegrandlieu.com ou au 02 28 25 19 07

Accueil général : des changements le jeudi

A compter du 2 janvier, et pour une période test de 6 mois, l'accueil général tout comme le service Solidarités et État Civil, seront fermés au public le jeudi après-midi afin de permettre un traitement optimisé de l'instruction et du suivi des dossiers.

Les échos du conseil du 8 décembre

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du jeudi 8 décembre 2022. La vidéo de la séance est consultable sur www.bouaye.fr

Tarifs communaux 2023

En raison de l'inflation, une augmentation des tarifs communaux, limitée à 3 %, a été proposée. Seul le tarif plancher des services aux familles reste inchangé pour ne pas alourdir les difficultés des ménages les plus modestes. Le tarif hiver de location des salles municipales évolue lui exceptionnellement de + 20 % en raison de la fourniture de gaz qui elle subit 320 % d'augmentation au 1^{er} janvier. **23 voix pour, 6 voix contre.**

Anticipation budgétaire pour les investissements 2023

Il a été proposé d'inscrire 415 000 € permettant d'engager avant le vote du budget 2023 des travaux d'accessibilité de l'accueil de la mairie et des investissements permettant des économies d'énergie dans les bâtiments. Les travaux de rénovation de la salle de plonge, en restauration à l'école Maryse Bastié, sont également préinscrits. **23 voix pour, 6 abstentions.**

Avenant relatif au marché avec Dalkia

Les négociations avec le prestataire contractuel Dalkia, en charge de la fourniture de gaz et de l'entretien des chaudières de la Ville pour les trois prochaines années, ont amené les élus et Dalkia à signer un avenant sur

le nouveau coût d'achat du gaz ainsi que sur de nouvelles cibles de températures de chauffage et d'investissements pour réaliser des économies de consommation. La dépense annuelle d'achat de gaz passera cependant de 80 000 à 255 000 €, soit près de 320 % d'augmentation qui impacte lourdement le budget de la Ville. **Adopté à l'unanimité**

Convention territoriale entre la CAF et les Villes de Saint-Aignan et de Bouaye

Du fait de collaborations régulières avec la Ville de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, une nouvelle convention entre la CAF et les deux communes est proposée au Conseil. Elle permettra d'obtenir un financement supplémentaire intitulé « bonus territoire ». **Adopté à l'unanimité.**

Ouverture des commerces le dimanche en 2023

Un accord majoritaire quant à l'ouverture des commerces le dimanche au sein de Nantes Métropole a été conclu le 26 septembre 2022 entre les représentants syndicaux et patronaux. Trois dates ont été autorisées pour les commerces de centre-bourg de moins de 400 m² : les dimanches 26 novembre, 10 et 17 décembre 2023. **23 voix pour, 4 contre, 2 abstentions.**

Expression politique

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, chaque groupe du Conseil municipal dispose d'un espace de libre expression rédigé par ses soins.

Groupe majoritaire *Bouaye Dynamique et Solidaire*

Pour une piscine métropolitaine à Bouaye

Lors du mandat municipal précédent, les cinq communes de Bouaye, Brains, La Montagne, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et Saint-Léger-les-Vignes se sont regroupées pour étudier la faisabilité d'une piscine intercommunale à Bouaye. Le déficit structurel annuel de ce nouvel équipement a été évalué en fonctionnement à 800 000 €. Cette charge ajoutée au remboursement d'un nécessaire emprunt aurait été répartie en fonction de la taille des cinq communes. L'incapacité réelle des budgets communaux à supporter une telle dépense a conduit à l'impasse. Pour autant, les besoins sont toujours présents dans les communes sans piscine du sud-ouest de la métropole où il n'est toujours pas possible d'apprendre à nager pour nos scolaires.

Lors de ce nouveau mandat, avec l'ac-

cord des autres maires, notre maire a pris l'initiative d'élargir le périmètre d'étude à Saint-Jean-de-Boiseau et au Pellerin tout en s'appuyant sur les services de la Métropole. Les conclusions confirment, à nouveau, que même regroupées à 7 communes, celles-ci ne peuvent toujours pas supporter les charges induites d'un tel équipement. Une conclusion s'est alors imposée : seule la métropole aura la capacité à construire et exploiter cette nouvelle piscine intercommunale. En février prochain, la question sera portée par la Présidente de Nantes Métropole, Johanna Rolland, et inscrite à l'ordre du jour des instances métropolitaines. Nous soutenons les élus mobilisés pour que s'exprime la solidarité métropolitaine vis-à-vis des communes à faible capacité budgétaire.

www.bouayeavance.fr

Groupe minoritaire *Ensemble Décidons Bouaye*

Finances : attention à la chute

La commune de BOUAYE est confrontée à une forte hausse des dépenses de fonctionnement liées à l'envol des prix de l'énergie. C'est incontestable et incontesté par notre groupe. En outre l'augmentation prévue du point d'indice des fonctionnaires de 3.5% en août dernier a contribué encore plus à mettre en difficulté nos finances. Malgré cela la majorité a décidé d'augmenter de près de 6 % les dépenses de fonctionnement en 2022 en augmentant les tarifs municipaux et la taxe foncière (chaque propriétaire l'a constaté sur ses feuilles d'impôts à l'automne dernier). Cette double hausse n'est compensée à ce jour par aucune mesure d'économie importante digne de ce nom. De plus la majorité a encore décidé de majorer les tarifs municipaux pour 2023. Nous craignons

de voir encore les propriétaires soumis à une forte hausse de leur taxe foncière. Cela fait des années que nous demandons une optimisation des dépenses de la commune. La majorité au nom d'un dogme que nous ne comprenons pas persiste dans cette politique de progression des dépenses. Nous espérons que nous serons enfin écoutés en 2023 et que le futur budget actuellement en préparation en sera le témoin.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous ainsi qu'à ceux qui vous sont proches nos meilleurs vœux 2023.

Les élus du groupe Ensemble Décidons Bouaye ; Sophie Pavageau, Jacques Eperverrier, Apolline Canac, Julien Boujot, Virginie Grayo et Sylvain Charpentier

Un double label pour le parcours pêche de la Mévellière

« Nous vous adressons nos félicitations pour le travail accompli dans le cadre de la promotion et du développement du loisir pêche », tel est le message envoyé en fin d'année à la Ville par le Comité Régional de Labellisation de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche des Pays de Loire. La Ville de Bouaye a en effet reçu **la double labellisation Parcours Découverte et Famille** pour le site de la Mévellière. « Bouaye est la première ville de Loire-Atlantique à obtenir ce double label, la seconde en pays de la Loire » indique Freddy Hervochon, adjoint à l'aménagement du territoire. Le jury, composé de représentants de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique, a été particulièrement sensible aux différents aménagements du parc et des abords des étangs : sanitaires, pontons de pêche, abri et panneaux pédagogiques sur la pêche « no kill » et sur les variétés de poissons présents ou encore les trois expositions pérennes et interactives destinées aussi bien au jeune public qu'aux adultes, pêcheurs ou non. « Cette double distinction vient récompenser le travail de nos équipes, élus et agents » indique



C'est le 6 septembre 2022 que la commission de contrôle a visité le site de la Mévellière.

Marie-Pierre Ratez, adjointe à la communication. « Avec la récente mise en place de l'aire pour camping-car, le Parc de la

Mévellière est sans nul doute notre offre de loisirs numéro une, que ce soit pour nos habitants ou pour les visiteurs ». ●

Retour sur

Une semaine réussie autour des écrans

La semaine « apprivoiser les écrans, voir autrement », fut organisée du 14 au 18 novembre par la Direction Enfance Jeunesse et Actions Scolaires, en partenariat avec les écoles, l'association de parents d'élèves API et les services municipaux. « Des actions de sensibilisation se sont tenues dans les écoles primaires de la commune sur le temps scolaire et périscolaire. Le mercredi 16 novembre fut le point d'orgue de cette semaine avec des activités de lecture ou de motricité organisées par le Relais Petite Enfance, des ateliers thématiques à l'accueil de loisirs, un spectacle jeune public sur les écrans ou encore un théâtre forum en compagnie d'adolescents avec leurs parents » détaille Audrey Lopes, directrice de l'Enfance, Jeunesse et Actions Scolaires. « Cette semaine a connu un franc succès, beaucoup d'actions vont perdurer tout au long de l'année et le groupe de travail a d'ores et déjà pris rendez-vous l'année prochaine pour une autre semaine thématique » indique Laurent Louvet, adjoint à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Actions Scolaires. Retrouvez le reportage de cette journée sur www.bouaye.fr.



Diverses animations et ateliers ont eu lieu le mercredi 16 novembre dernier.

En bref

Plantations à l'école Maryse Bastié

Dans le cadre de son plan de végétalisation et afin de permettre de futures zones d'ombre dans le patio de la cour élémentaire de l'école Maryse Bastié, un atelier plantation a été organisé le jeudi 1^{er} décembre dernier. Un abricotier et un tilleul ont été plantés par les enfants sur les conseils techniques des agents municipaux du service espaces verts. « Une action similaire a été faite l'an passé dans la cour des maternelles » indique Laurent Louvet, adjoint à l'enfance, jeunesse et aux actions scolaires. « Le changement climatique nous amène à végétaliser de plus en plus nos cours d'écoles ; cette démarche pédagogique et participative était très attendue par les enfants et les enseignants ».



Les élèves de Maryse Bastié ont participé aux plantations.

Conservez vos sapins pour le futur broyage

Après les fêtes de fin d'année, les sapins de Noël encombrer les déchetteries. Une opération de broyage est organisée à Bouaye le samedi 4 mars prochain de 10h à 14h sur l'esplanade de l'Edit de Nantes, près du lycée Alcide d'Orbigny en collaboration avec l'association Jardiner au naturel qui informera sur le broyat et le compostage. D'ici cette date, conservez vos sapins et autres branches pour participer ainsi à une démarche d'éco-citoyenneté et de réemploi des matières végétales.

La communication de la Ville

Évolution de votre Bouaye Ensemble

Les dysfonctionnements de la société Adrexo constatés entre mai et septembre quant à la distribution du bulletin municipal ont amené la Ville de Bouaye à changer de prestataire. C'est donc à partir de la fin février que Média Post, filiale de La Poste, assurera la diffusion du Bouaye Ensemble. Sa plus grande connaissance du territoire apportera une meilleure qualité de distribution et permettra d'éviter des oublis de secteurs. Par ailleurs, les augmentations successives de 2021, liées à la flambée des prix du papier, et de 2022, du fait des hausses de charges énergétiques pour notre imprimeur, ont généré un coût de

production plus élevé. En cette période économique difficile pour notre collectivité comme pour beaucoup d'autres, il a été décidé de réduire la fréquence de votre bulletin municipal. Ainsi, dès cette édition de janvier, **les publications passeront de 11 à 6 numéros sur l'année, mais avec un contenu évoluant de 8 à 12 pages**, ce qui devrait représenter une économie prévisionnelle annuelle de 5 000 €. **Cette nouvelle forme bimestrielle nécessitera une plus grande anticipation de la part des demandeurs d'articles dans les pages du Bouaye Ensemble.** ●



Votre Bouaye Ensemble passe en parution bimestrielle.

Le site Internet primé aux Trophées de la communication



Stéphane Auffret à droite, directeur de Créasit a remis le prix à Marie-Pierre Ratez et Nicolas Voisin.

Le vendredi 25 novembre dernier, à la Tour Eiffel, s'est tenue la 21^e édition des Trophées de la communication. Sur les conseils de Stéphane Auffret de l'agence Créasit, la Ville de Bouaye a candidaté dans la catégorie « Site Internet des villes de moins de 20 000 habitants ». Après le vote d'un jury de professionnels, **Bouaye a remporté la troisième place dans cette catégorie.** Présent à cette soirée, Stéphane Auffret

est venu remettre le prix en mairie le 5 décembre dernier (notre photo). Pour Nicolas Voisin, chargé de communication, « cette récompense est le signe de la réussite de notre refonte qui aura nécessité un an de travail. Depuis sa mise en ligne le 22 décembre 2021, il est mis à jour par une dizaine d'agents et a enregistré plus de 50 000 visites ». Pour rappel, le site a bénéficié d'une aide de l'Etat pour la relance numérique de 5 223,50€. ●

Réflexions et formation sur le droit à l'image

Une réflexion autour des bonnes pratiques quant au droit à l'image dans le cadre des activités municipales a été complétée début décembre par une formation des agents.

Depuis cette rentrée 2022, les services accueils de loisirs et actions scolaires ont relevé une augmentation du refus à l'image pour usage de la Ville de Bouaye, signalé par les parents lors de l'inscription de leur enfant. « Est-ce par méfiance ou par méconnaissance de l'exploitation des images ? » se questionne Laurent Louvet, adjoint à l'Enfance, Jeunesse et aux Actions Scolaires. Le temps passé, lors des activités, à identifier les enfants autorisés ou non au droit à l'image retarde le début des séances. « Alors que les parents ont souvent plaisir à avoir des retours par communications en interne, les parents sont de plus en plus nombreux à refuser le droit à l'image pour la Ville, par conséquent, nous prenons de moins en moins de photos », souligne Sarah Ardèche, animatrice. Laurent Louvet tient à informer les familles que les



Les services municipaux confrontés au droit à l'image se familiarisent avec les bons usages.

photos ou vidéos prises par les services ont pour unique objet de rendre compte des activités faites avec les enfants et qu'elles s'inscrivent dans le « droit à l'information » prévu par la Loi. Les 6 et 13 décembre derniers, les agents concernés ainsi que d'autres services ont assisté à une formation sur le droit à l'image organisée par le service communication de la Ville de Bouaye (notre photo). Une étude globale quant à la gestion du droit à l'image pour les services ainsi qu'un document unique sont actuellement en cours pour la prochaine rentrée de septembre. ●

Club les amis boscéens : une AG pour un renouveau



Le renouvellement du bureau pourrait permettre la mise en place de nouvelles activités.

Le Club des Amis boscéens a pour objet d'entretenir des liens d'amitié et d'entraide entre ses membres, organiser et animer leurs loisirs. En mars 2020, ses activités ont été interrompues en raison de la crise sanitaire. A la fin de l'année 2021, Monique Delaire, la présidente, a questionné le Conseil des Sages pour étudier le renouvellement du Conseil d'administration et du bureau. Dans le but de redonner un second souffle à l'association, le Conseil des Sages a élaboré un questionnaire pour connaître les besoins des Boscéens. Il fut adressé en mai 2022 aux plus de 65 ans. Les suggestions et commentaires de chacun vont

permettre de reconsidérer la nature des diverses animations qui compléteront les traditionnels après-midis jeux de société, pratiqués par les membres du club. **Les souhaits en matière de convivialité et de diversité des offres de loisirs soulignent le besoin d'évasion et de rencontres.** Les perspectives sont donc grandes et le Club ne peut que se développer avec la participation de chacun. C'est pourquoi une assemblée générale est organisée **le 26 janvier à la salle du Conseil à 15h**. Vous êtes à la retraite ? Venez nombreux participer à cette rencontre et ainsi contribuer à la reprise d'activité du Club des Amis boscéens. ●

Deux Boscéens chefs d'entreprises honorés

Jean-Charles Ferré, électricien et **Emilie Daniel**, coiffeuse, tous deux artisans exerçant à Bouaye, ont reçu le titre de Maître-Artisan par la Commission Régionale des Qualifications de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique. Ils seront les invités d'honneur de la cérémonie des vœux aux entreprises 2023.



Angélique Bonneau, nouvelle kinésologue à Bouaye

Après avoir exercé différents métiers de la santé, Angélique Bonneau pratique la Kinésiologie en spécialité « Santé par le Toucher ». Cette méthode apporte un mieux-être et une libération, grâce à des points d'acupressures du corps réactivant le système d'auto-guérison, qui s'accompagne d'une disparition des blocages et des douleurs associées physiques et/ou émotionnelles (confiance en soi, sommeil, deuil, phobies, maladies, stress). Elle ne remplace pas la médecine, elle en un très bon complément. Exerçant au Cabinet Grandlieu à Bouaye ou à votre domicile, Angélique Bonneau est joignable au **06.01.57.19.58** ou via www.angelique-kinesologie.fr.



Assemblée générale de Bouaye Histoire

La prochaine assemblée générale de l'association Bouaye Histoire aura lieu **le 28 janvier prochain à la médiathèque à 16h**. À cette occasion, une conférence sera animée par Loïc Menauteau, historien et cartographe qui parlera des naufrages de l'estuaire de la Loire. Bouaye Histoire rassemble des bénévoles passionnés, elle est une antenne de la Société des Historiens du Pays de Retz. Bouaye Histoire,

constituée de 30 adhérents, est à la recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien ses divers projets. Venez nombreux découvrir l'actualité de cette association qui collabore régulièrement avec la municipalité et les différentes écoles primaires dans son travail de mémoire et de recherches sur l'histoire locale. Pour plus d'infos, contactez le **06 83 28 70 69** ou histoire2bouaye@gmail.com. ●

Un service civique et des nouveautés à L'Equipage

Pour une durée de sept mois, L'Equipage vient d'engager Lou Legendre dans le cadre d'un service civique. Elle aura pour mission d'épauler l'équipe pour ses futurs projets. En 2023, le café associatif l'Équipage s'investira davantage dans le soutien et l'accompagnement aux parents de jeunes enfants. Avec la mise en place d'ateliers dans le partage et la bienveillance, ils proposent d'aborder les

thèmes qui peuvent vous questionner. Animés par une professionnelle, ces temps traiteront différents sujets (sommeil, pleurs, alimentation, etc.). Rendez-vous au « Café des parents » **le 23 janvier à 17h** pour prendre du recul et partager vos expériences et lors des découvertes du cycle « Bébé mode d'emploi » **le 30 janvier à 10h** pour les futurs parents ou parents de bébés. ●

Des nouveautés pour l'ADGB en 2023



Parmi les nombreuses activités proposées, les ateliers Zumba rassemblent un large public.

Le vendredi 2 décembre dernier s'est tenu l'assemblée générale de l'Association Détente Gymnique Boscéenne (ADGB), créée en 1981. « Basée à Bouaye, son rayonnement s'étend sur les communes de Brains, Saint-Léger-les-Vignes et

Port-Saint-Père, d'où nos besoins importants en salles » indique Gilles Koenig, son président. L'association compte 675 adhérents fidèles. « Pendant la crise sanitaire, nous avons décidé d'offrir les frais d'adhésion pour la saison qui a

suivi celle perturbée par la fermeture des salles, cela nous a permis de fidéliser nos publics » précise Gilles Koenig. L'ADGB, c'est 45 cours collectifs proposés du lundi au samedi ainsi que des ateliers thématiques, enseignés par 13 professeurs qualifiés. Du Body Tonic Fit Dance, à la Gym, de la Musculation Hommes, Qi Gong, Pilates, Stretching au Tai Chi Chuan, Yoga-Pilates ou Zumba, il y en a pour tous les goûts. En fin d'année 2022 furent organisés des stages autour du bien-être. Un premier stage de Qi Gong eut d'ailleurs lieu le dimanche 11 décembre dernier. « Autre nouveauté à venir pour 2023, un site Internet qui permettra entre autres le paiement des adhésions et activités par carte bancaire » souligne Gilles Koenig, « cela allégera la charge de travail des bénévoles ».

Ouverte à tous dès 16 ans, l'ADGB fonctionne avec une équipe de bénévoles qui recherche de nouvelles forces vives pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez adgbbouaye@gmail.com. ●

Un accès aux soins pour tous avec le CSI !



Brigitte, Annie, Isabelle, Jocelyne et Jean-Paul, une partie des bénévoles.

Lors de son assemblée générale l'association du **Centre de soins infirmiers** est revenue sur les deux années passées. Le « Covid » a fortement perturbé leur activité et un remaniement important a été opéré au sein de l'équipe de salariées. L'association souhaite maintenant retrouver un fonctionnement normal et se consacrer à ses missions essentielles. Outre la gestion d'un centre de soins de proximité revêtant une dimension sociale importante et permettant l'accès aux soins pour tous, le Centre de Soins Infirmiers joue un rôle essentiel en matière de prévention et d'éducation sanitaire et met en œuvre diverses actions pour la population.

Des projets sont à l'étude pour diversifier et compléter celles déjà existantes. Une équipe de sept bénévoles œuvre avec les salariées ; malgré l'arrivée d'une nouvelle personne cette année, l'équipe doit être renforcée pour assurer la pérennité du Centre. Les membres du bureau sortant ont été reconduits dans leurs fonctions. Pour toute demande d'informations, **contactez le président au 06 84 88 41 36 ou le Centre au 02 40 32 61 62**. Site Internet : www.csinfirmiersbouayelessorinieres.fr. ●

Le cross départemental des Pompiers à Bouaye

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bouaye organise un cross départemental le **dimanche matin 12 février 2023 sur le site de Bellestre à Bouaye** qui

devrait rassembler plus de 400 coureurs sapeurs-pompiers volontaires. A travers deux parcours vallonnés de 1 700 et 2 600 mètres, cette ultime épreuve de la saison

sera qualificative pour le cross régional. Plusieurs pompiers de la caserne de Bouaye y participeront. Venez nombreux les encourager ! ●

Bernard Defert, une mémoire locale de Bouaye



C'est en mairie que Bernard Defert consulte plusieurs fois par mois les archives de la commune.

« Survenu » à Bouaye en 2005 comme il aime à se définir (mais marié à une fille de la fratrie du forgeron maréchal ferrant du bas du bourg), Bernard Defert a rejoint l'association Bouaye Histoire dès 2006, tout juste retraité. « J'ai toujours été passionné par l'histoire » indique-t-il. « Mon

père fut une figure humble et non moins héroïque de la libération*, mon admiration à son égard fut sans conteste le point de départ de ma passion pour les recherches historiques et documentaires ». Le « cagouillard » (nom donné aux personnes originaires des Charentes) a d'abord débuté par une collection de cartes postales anciennes, lui, l'ancien agent technique des PTT qui a travaillé dans la région parisienne puis à Nantes. « La carte postale est un témoin de son temps » affirme Bernard Defert. En arrivant à Bouaye, il s'est intéressé à l'histoire locale, que ce soit pour l'Époque Moderne (de 1790 à 1940) ou Contemporaine (de 1940 à nos jours).

Avec ses amis de Bouaye Histoire, il participe aux travaux de recherches à travers les archives municipales, paroissiales ou départementales. Le fruit de ces recherches participe à la réussite de divers projets portés par l'association. L'exposition sur 14-18 a demandé quatre ans de travail à un groupe de sept

personnes, celle sur 1870 a nécessité une année pour son organisation mais surtout trente ans de recherche pour un adhérent. Malgré les années, Bernard garde la même énergie pour transmettre aux jeunes générations son savoir sur l'histoire boscéenne, comme il le fit il y a peu avec d'autres membres lors de l'exposition Méli-Mélo abondant, à la médiathèque, le Bouaye d'Hier et d'aujourd'hui.

« Faire des recherches, c'est parfois long mais cela offre aussi de belles découvertes comme ce jour où j'appris l'existence d'une station TSF secrète de la marine nationale aux Carterons ; des recherches s'en sont suivies avec trois adhérents aux archives de la Marine de Lorient » indique le président de Bouaye Histoire qui a comme prochain projet, avec son groupe, de travailler sur Bouaye pendant la Révolution Française.

« J'aimerais qu'un jour, une rue de Bouaye puisse porter le nom du docteur Rivière, le médecin de campagne de Bouaye qui a mis au monde un grand nombre de Boscéennes ou Boscéens de 1908 à 1939, beaucoup lui sont à jamais reconnaissants » conclut Bernard Defert.

* Il a participé à la libération de l'Afrique du Nord, au débarquement de Provence et à la chevauchée victorieuse en direction de l'Alsace comme fusilier marin.

Du blason au logo



Remplacé en 1997 par un logotype, le blason de la Ville de Bouaye a été créé en 1965 par Madame Baudry Souriau et monsieur Préssensé, sur une commande du Conseil municipal et de son maire de l'époque, Eugène Lévêque. Il s'intitule "D'azur à la quintefeuille d'argent canton d'or à la croix de sable". Sur le blason initial, des armoiries ont été rajoutées en 1966. La quintefeuille provient des armes de la famille de La Lande, propriétaire du

domaine de la Sénaigerie du XV^e au XVI^e siècle. La croix de sable sur champ d'or est celle des armoiries du Pays-de-Retz, dont fait partie Bouaye. La champagne d'argent, les roseaux et le héron, symbolisent le lac de Grand-Lieu. Quant au blé et à la vigne, ils rappellent les cultures locales.



Dans le logo actuel, désormais intégré dans une bulle, le vert représente la viticulture ainsi que le cadre verdoyant de la commune, le bleu lui, symbolise le Lac de Grand-Lieu. Au centre, le héron prend son envol vers l'est, épousant la situation géographique de Bouaye par rapport à l'agglomération nantaise.

Agenda

JANVIER

Vendredi 6

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bouaye Swin golf – 20h – Salle Eugène Lévêque

Samedi 7

GALETTE DES ROIS

HBC du Lac

Ensemble sportif René Gautier

ATELIER COUTURE

L'Equipage

De 9h30 à 11h30 – Salle José Foulon

Lundi 9

CAFÉ POUSSETTE

Municipalité

De 9h30 à 11h30 – Salle José Foulon

Mercredi 11

AG ET GALETTE DES ROIS

Randonnée Boscéenne

20h – Salle des Macres

Vendredi 13

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Municipalité – De 15h à 18h à L'Equipage

GALETTE DES ROIS

Tennis Club de Bouaye

17h – Salle Eugène Lévêque

Agenda

Samedi 14

VŒUX AUX BOSCÉENS

Municipalité – 17h – Salle des macres

Dimanche 15

VIDE-GRENIERS

FC Bouaye – De 9h30 à 19h
Ensemble sportif René Gautier

Lundi 16

VŒUX AUX ENTREPRISES

Municipalité – 18h30 – Salle du Conseil

Jeudi 19

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Toile Musicale
19h30 – Salle Eugène Lévêque

Vendredi 20

GALETTE DES ROIS

Bouaye Avance
18h30 - Salle José Foulon

GALETTE DES ROIS

Judo Club de Bouaye
19h – Salle Eugène Lévêque

GALETTE DES ROIS

Patineurs d'HERBAUGES
20h – Salle Jacqueline Auriol

Samedi 21

STAGE DE PATCHWORK

Le Héron Patchwork
De 9h à 17h – Salle Jacqueline Auriol

GALETTE DES ROIS

Tous au jardin – 10h – Salle José Foulon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

UNC – Journée – Salle Eugène Lévêque

Vendredi 27

GALETTE DES ROIS

Herbauges Athlétisme 44
19h – Ensemble sportif René Gautier

GALETTE DES ROIS

Comité de Jumelage de Bouaye
19h – Salle Jacqueline Auriol

Samedi 28

CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE

Municipalité – 20h30 – Salle des macres

Dimanche 29

GALETTE DES ROIS

FC Bouaye – 18h – Stade Georges Tougeron

GALETTE DES ROIS

Gars d'Herbauges – Hall de Bellestre

Mardi 31

COLLECTE DE SANG

Association des Donneurs de sang
10h15-13h15 / 15h30-19h30
Salle de l'Héronnière
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu

FÉVRIER

Jeudi 2

CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité – 20h – Salle du Conseil

Vendredi 3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Solexamis – 20h30 – Salle Eugène Lévêque

Samedi 4

ATELIER COUTURE

L'Équipage – De 10h à 17h – Salle José Foulon

CONCERT

Gabare – 20h30 – Salle Eugène Lévêque

Vie culturelle municipale

Médiathèque : le grand

Trembler, frissonner, sursauter... les doigts crispés sur la page, l'adrénaline au bout des mots... La peur s'empare de la littérature et des Nuits de la lecture 2023 organisées par le Centre National du Livre. Tel sera le thème de ce premier temps fort à la médiathèque, **le samedi 21 janvier 2023**, à travers une journée d'animations variées et gratuites.

De 10h à 12h30 : Moment détente «Snoezelen» en partenariat avec le Relais Petite Enfance et les bénévoles des Sentiers du Livre. Venez découvrir un espace de découverte sensorielle inspiré de l'approche Snoezelen ; ce temps cocooning enfant/parent vous propose de vous « poser » ensemble dans un environnement serein où le plaisir en famille est la priorité. Colonne à bulles, cabanes, ambiance de relaxation permettront autant aux adultes qu'aux enfants de s'évader dans un bain de sensations. Public familial, dès la naissance, seul ou accompagné, en libre accès dans la limite des places disponibles.

De 14h30 à 16h30 : Jeu collaboratif « Loups-Garous » animé par Jérôme de la médiathèque. Serez-vous loup-garou ou victime ? Venez découvrir votre rôle dans ce jeu d'ambiance qui demande bagou et intuition ! Argumentez, bluffez et faites le plein de rencontres ! Public familial et jeune dès 10 ans – 8 à 18 joueurs.

De 14h à 16h : Bookface. Une expérimentation photographique mêle visages de lecteurs et couvertures de livres. Seul ou à plusieurs, venez vous faire photographe avec un livre sélectionné par les bibliothécaires. Les photos seront ensuite exposées dans la médiathèque pour plus de fun ! Tout public.

De 17h à 18h : Lectures & jeux animés par l'équipe de la médiathèque et les bénévoles des Sentiers du Livre. Apportez votre doudou ou venez en pyjama profiter de lectures d'albums et de petits jeux pour un moment tout doux ! Public enfant dès 6 ans.

De 19h à 21h : Polars et petits fours ! Animé par l'association Noir sur Loire.

Révisez vos classiques avec l'Orchestrale !

Créée en 1997, héritière d'une tradition orchestrale associative qui remonte à 1923, l'Union Orchestrale 44 évolue depuis maintenant plusieurs générations de musiciens dans le paysage culturel nantais. L'orchestre symphonique nommé L'Orchestrale permet aux musiciens d'avoir le plaisir de jouer de grandes œuvres pour orchestre symphonique, et de partager ce plaisir avec le public en proposant des spectacles de qualité. Des tournées en France et à l'étranger ont été organisées dont une dernière en Chine en 2019. **Le samedi 28 janvier prochain à 20h30**, c'est à la salle des macres à Bouaye que se produira L'Orchestrale pour un événement musical à ne pas rater.

A travers un répertoire classique exigeant et varié, les mélomanes pourront apprécier des extraits de Barber, Beethoven, Bizet, Brahms, Debussy, Dvorak, Fauré, Haydn ou encore Mendelssohn.

C'est sous la direction de Thibault Maignan qu'une soixantaine de musiciens amateurs ou professionnels vous propose une soirée d'évasion et de rêveries pour débiter 2023 de la façon la plus mélodique qui soit. Tarif plein : 12€, tarif réduit : 6€ - **Réservations en mairie ou sur www.bouaye.fr** ●



frisson de janvier !

En quête de frissons ? Laissez-vous porter par la voix de nos lectrices dans une composition surprise de polars et autres romans noirs concoctée spécialement pour cette soirée spéciale autour de petits fours et autres réjouissances pour le corps et l'esprit ! Public ados et adultes dès 13 ans.

Parmi les nouveautés de la rentrée, la médiathèque va participer pour la première fois au prix du polar de Mauves-sur-Loire. Si vous souhaitez faire partie du Jury, du 16 janvier au 20 mai, inscrivez-vous dès à présent auprès de la médiathèque. Le palmarès sera connu en juin. **Enfin, la médiathèque mettra à l'honneur la littérature pour les 0-3 ans avec sa première participation au Prix littéraire Babilire, du 24 janvier au 25 février 2023.**



Un grand concert classique, une sortie culturelle pour bien débuter l'année.

Agenda

Samedi 4 et Dimanche 5

COMPETITION DE GYMNASTIQUE

ALB Gym – Journée – Salle Guignardais

Dimanche 5

TOURNOI DE PETANQUE

ALB Pétanque

De 8h à 13h – Ensemble sportif René Gautier

Jeudi 9

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Office du Sport de Bouaye

20h – Salle du Conseil municipal

Samedi 11

STAGE DE PATCHWORK

Le Héron Patchwork

De 9h à 17h – Salle Jacqueline Auriol

Dimanche 12

CROSS DEPARTEMENTAL DES POMPIERS

Amicale des SP de Bouaye

Matin - Bellestre

Du 13 au 17 février

STAGE DE FOOTBALL

FC Bouaye

De 8h à 18h – Stade Georges Tougeron

STAGE DE BASKET

Gars d'Herbauges Basket

De 8h à 18h – Ensemble sportif Bellestre

Du 13 au 18 février

STAGE DE DESSIN

ALB Dessin

Journée – Foyer Marcel Herbreteau

Mercredi 15

STAGE ENFANTS BATUCADA

Bouaye en Scène

De 14h à 18h – Salle Eugène Lévêque

Du 16 au 17

TOURNOI DE TENNIS

Tennis Club de Bouaye

De 14h à 17h – Halle de Tennis

Vendredi 17

CONCOURS DE BELOTE

Chasseurs de Bouaye

Salle Eugène Lévêque

Du 20 au 22

STAGE BALLE DURES

Tennis Club de Bouaye

De 9h à 13h – Halle de Tennis

Samedi 25

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Atelier Fiber Art

De 9h à 16h – Salle Eugène Lévêque

Dimanche 26

VIDE-GRENIERS

API Victor Hugo

Journée – Ensemble sportif René Gautier

MARS

Samedi 4

OPERATION DE BROUAGE

Municipalité / Jardiner au naturel

De 10h à 14h – Esplanade de l'Édit de Nantes

ATELIER DE COUTURE

L'Équipage

De 10h à 17h – Salle José Foulon

Coupure générale d'électricité : bien s'informer pour être prêt

En raison des limites en ressources énergétiques et des inconnues météorologiques de l'hiver, des coupures générales d'électricité pourraient être programmées à partir de janvier à l'exception du week-end.

Pour le moment compensée par les efforts de baisse de consommation, la faible disponibilité du parc nucléaire amène RTE, le Réseau de Transport de l'Electricité, à imaginer un plan exceptionnel de coupures programmées et limitées. La mise en place de ce dispositif d'urgence sera conditionnée par l'ampleur de la vague de froid hivernale.

Suivant les indicateurs, c'est RTE qui sera en charge du déclenchement de l'opération, en conformité avec l'arrêté du 5 juillet 1990 fixant les consignes générales de délestage sur les réseaux électriques. De manière tournante sur un périmètre de 100 000 habitants, par créneaux de 2h lors des pics de consommation, **soit le matin entre 8h et 13h ou le soir entre 18h et 20h**, tous les utilisateurs d'électricité sont concernés* (particuliers, entreprises, écoles et administrations...).

En cas de coupure, l'information sera transmise la veille au soir par un



communiqué de presse de RTE et ENEDIS qui sera relayé sur les supports numériques municipaux (site Internet www.bouaye.fr ou www.facebook.com/Bouaye.fr/) et le lumiplan.

De façon quasi imperceptible, l'intensité de la tension électrique pourra aussi être baissée de 5% ; la lumière brillera moins, de quoi économiser la consommation équivalent à 3 millions de foyers.

** Seuls quelques équipements (CHU, usine de traitement de l'eau...) ne sont pas concernés par cette mesure.*

L'application **Ecowatt** est un baromètre de l'état de tension du réseau électrique de l'Hexagone. En temps réel, trois codes couleur indiquent la situation : **vert**, tout va bien, **orange**, situation tendue. Si le signal EcoWatt passe au **rouge**, des coupures seront programmées dans les trois jours. L'application vous permettra de recevoir les alertes par SMS ; si votre département est concerné vous pourrez vérifier si une coupure est programmée dans votre ville en renseignant votre adresse.

Tenez-vous informés sans panique pour des délestages qui restent potentiels pour le moment et limités en durée !

État civil

NAISSANCE

Louise BRETAUD, née le 27/10/2022

Inaya MOUILLÉ, née le 31/10/2022

Mohammed BRAHIMI,
né le 31/10/2022

Faustine BLANC, née le 05/11/2022

Halim LAHMAMI, né le 13/11/2022

Mathis GUÉNÉ, né le 15/11/2022

Axelle LANDAT, née le 15/11/2022

Tom LACREUSE, né le 17/11/2022

Marius RENAUD, né le 29/11/2022

Mattéo RIBARDIÈRE, né le 07/12/2022

Manoë LAROCHE, né le 07/12/2022

Eliott PETION, né le 08/12/2022

Aliénor DURET, née le 08/12/2022

DÉCÈS

Bernadette BOURTOURAU

Née GRUEL, le 18/11/2022

Michel GRIFFOULIÈRE, le 29/11/2022

Yves GRÉLEAUD, le 10/12/2022

Quelles précautions prendre en prévision d'un délestage ?

- Téléchargez l'application EcoWatt sur www.monecowatt.fr/application-mobile-ecowatt/
- Tenez-vous informés sur www.bouaye.fr ou sur la page facebook municipale
- Anticipez la cuisson de vos repas si l'heure de coupure est connue
- Alerte votre employeur si vous êtes en télétravail
- Soyez vigilants aux abords des passages à niveaux et des feux tricolores (regardez bien à gauche et à droite avant de vous engager)
- Soyez attentifs à votre entourage (comme les personnes à domicile en situation de soins assistés électriquement ou pour toute personne isolée)



La
question
du mois